

EXPERT
ACHATS



Présentation du partenariat
EXPERT ACHATS
APAVE

Vérifications périodiques réglementaires



APAVE : Présentation



Depuis plus de 150 ans, le groupe APAVE est un spécialiste reconnu dans la maîtrise des risques techniques, humains, et environnementaux.

Les domaines de compétences :

- >> Conformité électrique,
- >> Appareils de levage,
- >> Protection contre la foudre,
- >> Portes manuelles et automatiques,
- >> Equipements sous pression,
- >> Ascenseurs,...

Vous disposez ainsi d'une vue d'ensemble des actions à réaliser pour la mise en conformité et d'une planification des inspections afin de respecter les périodicités réglementaires.

Les vérifications périodiques réglementaires sont obligatoires en matière de sécurité. Nous vous accompagnons pour que ces dépenses ne soient plus perçues comme de véritables contraintes financières, et pour répondre aux demandes des assureurs en matière de certificats (Q18...) en cas de sinistre.

Quelques exemples de prix :



86,40 €
HT*

Conformité électrique : bâtiment tertiaire de 0 à 100m²
(sans frais annexe et déplacement inclus)



20,77 €
HT*

Appareils de levage: contrôle semestriel d'un chariot élévateur

**Montant minimum de facturation par intervention : 100€HT.*

Tarifs 2020, pour connaître les tarifs à jour, consultez-nous.

Pour mesurer vos économies, vous pouvez transmettre votre contrat et vos dernières factures de contrôles périodiques via « **Joindre ma facture** ». Nous vous en ferons un retour avec une étude chiffrée.

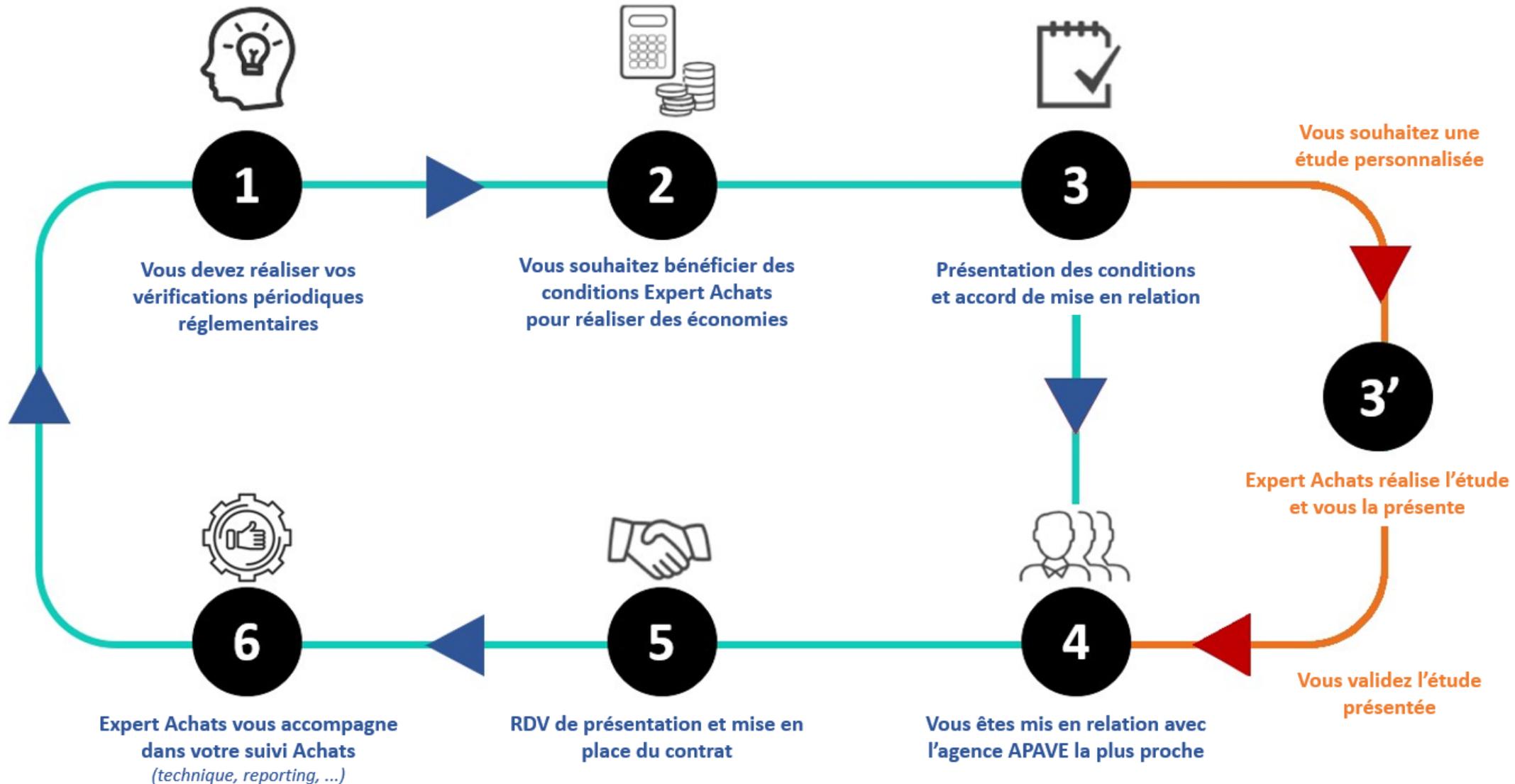
APAVE : Les points forts du partenariat



- >> Des grilles de prix adaptées à votre activité,
- >> Maîtrise des budgets : **pas de coûts annexes**,
- >> Un prestataire de renommée nationale,
- >> Prix fermes annuels,
- >> Forte implantation d'agences.



APAVE : Mode opératoire



APAVE : Comment bénéficier de l'offre



1

Demandez votre mise en relation avec APAVE en cliquant sur « **ça m'intéresse** ».

2

EXPERT ACHATS vous recontactera sous 2 jours ouvrés maximum, pour valider votre intérêt et souhait de bénéficier des conditions de l'offre.

3

Sous 8 jours, vous serez recontacté par APAVE afin de valider vos besoins par le biais d'un audit (éléments à contrôler, planning, contrat...).

Pour bénéficier des conditions EXPERT ACHATS, il faudra résilier votre contrat chez votre fournisseur actuel, et signer un nouveau contrat avec APAVE.